



MAI 2021 | Numéro 1

Equipements sportifs et aménagement urbain : la nécessité d'innover

Table des matières

Introduction	2
Quand les aménagements sportifs urbains accompagnent l'essor des pratiques libres ou anomiques	3
Les pistes de Pumptrack	3
Le Street Workout.....	3
Le Parkour.....	4
Quand le mobilier urbain encourage à la pratique sportive	4
le design actif	4
le Nudge.....	5
Quand l'urbanisme favorisent les mobilités actives	6
L'usage du vélo de plus en plus pris en compte dans les politiques d'aménagement urbain	6
Une mobilité active en plein essor : le jogging pendulaire.....	7
Quand réhabilitation rime avec innovation.....	8
Quand le sport préfigure l'urbanisme de demain.....	9
Des équipements sportifs innovants au cœur des projets d'aménagement urbain.....	9
Les ouvrages olympiques : mobiliser les écosystèmes d'innovation pour préfigurer la ville sportive durable de demain	10
Conclusion	10
bibliographie.....	11
credits photos.....	12

Introduction

Selon une [étude du CREDOC](#) pour le compte du ministère chargé des Sports, la disponibilité de services et d'équipements de proximité reste le facteur le plus déterminant du développement de la pratique sportive en milieu urbain. Le nombre d'équipements demeurerait toutefois insuffisant : le rapport équipements de proximité / pratiquants est aujourd'hui de 47 pour 10 000 habitants, mais connaît malgré tout une large satisfaction sur leur état général. Le niveau d'équipements par habitant est moindre dans les zones urbaines les plus denses, en quantité comme en qualité, que dans les territoires urbains moins peuplés ou dans les zones péri-urbaines. Par ailleurs, les activités praticables y sont beaucoup moins variées.

Au-delà d'une disparité évidente, ces équipements sportifs sont souvent vieillissants, parfois vétustes, et très coûteux notamment lors de rénovations, ce que confirment les [derniers rapports](#) réalisés par le ministère chargé des Sports dans le cadre de l'animation du Recensement des Equipements Sportifs (RES). Dans un [avis](#) présenté pour le projet de loi de finances de 2019, l'Association Nationale Des Elus du Sport (ANDES) fait également référence à ce vieillissement : selon l'association, 22 % des équipements sportifs ont plus de 50 ans d'âge et sont soit obsolètes, soit inutilisables. Les équipements classiques demanderaient par ailleurs de forts investissements, dans un contexte financier complexe pour les municipalités.

Parallèlement, les collectivités territoriales sont aujourd'hui confrontées à une évolution des modes de consommation du sport. Selon l'Union Sport et Cycle, « les collectivités font face à une hybridation et une diversification de la pratique sportive qu'elles doivent prendre en compte ». Il semblerait effectivement que les structures « classiques » de l'activité sportive (gymnase, piscines, stades et city stades...) peinent à attirer de nouveaux pratiquants. Ce que confirme le [Baromètre nationale des pratiques sportives 2018](#) de l'Institut National pour la Jeunesse et l'Éducation Populaire (INJEP) : 47% des personnes interrogées privilégient le plein-air pour la pratique de leur activité principale, contre 29% dans une installation sportive, tandis que 18% des Français choisissent leur domicile comme lieu de pratique.

De la pratique auto-organisée à l'activité en structures privées en passant par le regroupement en communautés autonomes, les collectivités doivent donc interroger l'adaptation de leur parc d'équipement aux évolutions de la pratique sportive, notamment en milieu urbain.

De nombreux acteurs privés et publics s'intéressent déjà, parfois depuis de longues années, aux difficultés d'adapter les lieux de pratique à la consommation du sport en ville, dans un environnement par nature très contraint. Plus qu'ailleurs, il convient d'innover pour proposer des infrastructures modernes et adaptables, répondant aux contraintes techniques, économiques, sociales et parfois même politiques de ces territoires souvent considérés comme prioritaires.

Comment les politiques d'urbanisme et d'aménagement s'adaptent aux enjeux liés au sport ? Inversement, comment le sport impacte-t-il la transformation des villes et comment se réinvente-t-il pour occuper les espaces urbains non-conçus initialement pour la pratique ? Le PRN SI du ministère chargé des Sports se propose de vous fournir quelques éléments de réponse à travers une sélection d'exemples innovants, récents et variés.

Quand les aménagements sportifs urbains accompagnent l'essor des pratiques libres ou anonomiques

La pratique sportive doit-elle – et peut-elle – devenir un objet spécifique de l'aménagement de l'espace public ? Cette question posée par Chloë Voisin-Bormuth dans le [cahier de l'IRDS « BOUGER ! Le sport rythme la ville »](#) semble particulièrement complexe. L'auteur poursuit : « *La pratique sportive se révèle par essence difficilement maîtrisable : comme elle est le plus souvent auto-organisée, et qu'elle dépend de la capacité imaginative quasi illimitée de chacun, et il est donc très compliqué de prévoir toutes les formes qu'elle pourra prendre. La solution se trouve ainsi moins dans la programmation (ou la répression) des pratiques que dans leur accompagnement, en privilégiant le cas par cas adapté à chaque territoire* ».

Nous avons sélectionné quelques exemples de projets valorisant l'accompagnement des pratiques libres et auto-organisées, permettant aux pratiquants de réaliser des activités physiques et sportives en dehors du cadre sportif traditionnel.

Les pistes de Pumptrack



Difficile de concilier pratique sportive du BMX et sécurité des pratiquants en milieu urbain. Tout aussi difficile, voire illusoire, d'adapter le mobilier urbain à la pratique de cette activité. Il existe cependant une solution simple, modulable et adaptable : la piste de Pumptrack.

Ces parcours en boucle fermée sont constitués de plusieurs bosses consécutives, de virages relevés, de tables à jump et de transferts. Ils peuvent être empruntés à vélo, en BMX, en VTT ou même en skates, rollers, trottinettes...

Ils peuvent être fabriqués à partir de terre, de béton, d'asphalte, de bois ou de fibre de verre. Les Pumptracks modulaires présentent également l'avantage de pouvoir être modifiés, permettant ainsi un plaisir renouvelé pour les pratiquants.

Ces pistes rencontrent un franc succès et se développent partout en France à un rythme effréné. Quelques exemples récents à [Rousset](#), [Saint-Gaudens](#), [Vitry-Sur-Seine](#), [Palaja](#) ou sur la [communauté de communes Nièvre et Somme](#).

Ces équipements de pratiques dites libres méritent cependant une vigilance particulière concernant la sécurité des pratiquants. A [Merville-Franceville](#), un agent a ainsi dû être placé devant la piste de Pumptrack pour réguler les entrées pendant les périodes de vacances scolaires et pour faire respecter l'obligation de port du casque. Par ailleurs, pour faire face à quelques risques pour la sécurité, l'Afnor s'apprête à publier un référentiel spécifique intitulé « Pumptracks – sécurité des pistes et informations aux pratiquants ». Une seconde partie portera sur une typologie des parcours et des préconisations seront ajoutées pour les modules spéciaux. Un document qui devrait aussi aider les municipalités à rédiger leurs cahiers des charges en la matière.

Le Street Workout

Le street workout consiste en un conditionnement du corps par la musculation et souvent l'utilisation de mouvements de gymnastique. Ainsi un entraînement de street workout peut être constitué de tractions, de « squats », de « pompes », de « dips » ..., avec ou sans matériel, la condition requise étant en principe de s'entraîner dehors. Il est souvent rattaché aux pratiques du rue de New York, ou les pratiquants détournent l'usage de divers mobiliers urbains pour réaliser leur entraînement : bancs, barres, poteaux, jeux pour enfants...

On voit depuis plusieurs années se développer des structures permettant d'accompagner le développement de cette pratique, souvent regroupés au sein de parc de Street Workout, comme à [Limoges](#).



La start-up Airfit propose même une version « connectée » de ces équipements sportifs, permettant de rendre la pratique du street workout plus accessible dans presque 200 communes, comme récemment à [Saint-Julien-en-Genevois](#).

Le Parkour

Le parkour (PK), ou art du déplacement (ADD), est une discipline sportive acrobatique qui consiste à franchir des obstacles urbains ou naturels, par des mouvements rapides et agiles (course à pied, sauts, gestes d'escalade, déplacements en équilibre, etc.), sans l'aide de matériel. Les pratiquants sont nommés « traceurs ». Ce sport émerge à la fin des années 1990 et connaît une forte médiatisation avec le groupe de traceurs nommé « Yamakasi », acteurs du film éponyme sorti en 1997.

Si le parkour s'épanouit avant tout hors des lieux de la pratique sportive, notamment pour les plus aguerris, l'initiation et le perfectionnement sur un mobilier urbain par nature inadapté à cette pratique présente de véritables enjeux de sécurité. C'est pourquoi associations et municipalités unissent leurs efforts pour monter des projets de « Parkour Park » comme à [Lannion](#), [Montpellier](#) ou [Strasbourg](#).

Optimiser l'utilisation des infrastructures existantes : Hubbster, La solution du sport en accès libre



La présence ou non d'une infrastructure sportive adaptée à proximité et en libre accès n'est pas toujours suffisante pour permettre le développement des pratiques dites autonomes. De nombreux équipements urbains, du city-stade à la table de tennis de table en passant par les terrains de pétanque, sont souvent sous-utilisés parce que les pratiquants potentiels ne disposent pas du matériel nécessaire au moment où ils souhaitent pratiquer.

Par ailleurs quand l'équipement et le matériel sont présents, c'est parfois le(s) partenaire(s) qui vient(nent) à manquer. C'est pourquoi l'entreprise [Playgones, en partenariat avec Hubbster](#), propose des boîtes d'extérieur robustes et connectées appelées « Hubs », qui facilitent l'accès aux jeux et à l'équipement de loisirs, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. L'application Hubbster sert à la fois de clé pour accéder aux Hubs et de méthode de connexion avec d'autres personnes de la région qui pourraient vouloir participer à une partie de pétanque, de beach-volley ou de tennis de table, par exemple. Avec 29 activités différentes, Hubbster continue d'élargir son offre afin que les espaces publics et partagés puissent choisir différents Hubs en fonction de leurs besoins.

Quand le mobilier urbain encourage à la pratique sportive

Le design actif

Le design actif est un concept encore peu connu en France, qui a émergé en Amérique du Nord dans les années 1980 en réaction aux constats alarmants sur l'accroissement de l'obésité et des comportements sédentaires des populations. Il consiste donc à aménager très simplement des espaces publics et des bâtiments pour favoriser l'activité physique et sportive au quotidien, pour tous. Concrètement, il s'agit de « détourner » l'usage habituel de l'urbanisme de tous les jours afin d'inciter à la pratique d'activités physiques et sportives via cet accès libre et spontané.



Le Design Actif fait partie intégrante de la [stratégie « Bouger Plus » de Paris 2024](#) en lien avec le Plan Héritage Paris 2024 de l'Etat et notamment partagée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) qui s'engage, grâce à [Action Cœur de Ville](#) à mobiliser ses moyens et acteurs afin de contribuer au développement de cet aménagement innovant, au moment où un plan massif d'investissement public pour la rénovation des centres villes se déploie dans les villes membres du réseau. Ces moyens associés au label « Terre de Jeux 2024 » permettront d'essaimer ce dispositif dans les territoires d'ici 2024 croisant ainsi avec les mesures déployées par le ministère chargé des Sports et le ministère de la Santé dans le cadre de la Stratégie nationale Sport-Santé.

[148 villes du réseau Action Cœur de ville labellisées « Terre de Jeux 2024 »](#) bénéficieront de cette initiative permettant de favoriser le développement du « design actif » dans leurs espaces, outil novateur au service de l'attractivité des centres-villes comme de la lutte contre la sédentarité de ses habitants. En cela, le design actif permettra de créer un héritage à la fois matériel et immatériel des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Dès 2021, cette signature sera suivie d'un déplacement conjoint et de l'organisation d'un « Forum des solutions » réunissant les villes bénéficiaires du programme Action Cœur de Ville et labellisées Terre de Jeux 2024. Ce rendez-vous permettra d'identifier les initiatives existantes comme les différentes infrastructures publiques pouvant facilement être adaptées pour en faire des lieux d'incitation au sport. Action Cœur de Ville et Paris 2024 accompagneront ensuite les villes motrices dans leurs démarches via des rencontres, missions d'expertise, l'édition et la diffusion d'un guide dédié.

Le Nudge

Dans un autre ordre d'idée, le ministère chargé des Sports s'intéresse de près à la technique du Nudge pour repenser les espaces urbains et développer l'activité physique des citoyens : ce sont des suggestions, des incitations douces portées à un individu ou consommateur pour modifier son comportement.

En 2018, [le ministère a soutenu le Nudge Challenge porté par NudgeFrance](#), un concours d'idées pour encourager

à la pratique d'activité physique et sportive. Ce concours a récompensé plusieurs projets, dont un visant à inciter les étudiants à prendre l'escalier plutôt que l'ascenseur : une question est posée au RDC et la réponse est donnée dans les étages !

Les collectivités s'engagent aussi dans le développement de ces leviers incitatifs. Dès 2009, la ville de Stockholm avait installé [des touches de piano sur les marches d'une station de métro](#) pour pousser les citoyens à utiliser l'escalier plutôt que l'escalator. Inversement, le sport peut aussi être utilisé comme un Nudge pour d'autres problématiques. Depuis 2019, la ville du Havre a ainsi mis en place des paniers de basket munis d'un sac poubelle et des marelles devant les corbeilles afin d'améliorer la propreté de ses espaces publics.

Autre initiative particulièrement innovante, que l'on pourrait qualifier de « Nudge 2.0 » : le projet « [Smile in the light](#) » imaginé par une étudiante de l'école de design Nantes Atlantique. Ce projet propose la mise en place de jeux interactifs sur les quais du tramway, dans le but de créer une interaction sociale nocturne. Ces jeux d'arcade sont projetés au sol via deux vidéoprojecteurs et les utilisateurs jouent grâce à des webcams qui captent leurs silhouettes. En amenant les joueurs d'un arrêt à jouer avec ceux d'en face, ce projet réveille convivialité, esprit d'équipe et détente chez les participants, tout en incitant à la pratique sportive.

Ainsi, les collectivités n'ont plus comme seule option d'investir massivement dans les infrastructures afin de développer la pratique sportive. Dans le même esprit, les nouvelles solutions numériques peuvent constituer un vecteur de développement intéressant et potentiellement infini pour rendre les citoyens plus actifs, c'est tout le sens du [site « BougezChezVous »](#) développé par le ministère chargé des Sports pour accompagner les Français à prévenir la sédentarité notamment en situation de télétravail.

Sport-Santé et aménagements urbains

L'aménagement d'espaces publics favorables à la pratique d'activités physiques et sportives est également enjeu majeur de santé publique. Afin d'éclairer les choix d'investissements publics et de faciliter la sensibilisation aux bienfaits de la pratique des activités physiques et sportives, des outils d'aide à la décision ont été créés par un groupe de travail santé-environnement piloté par le ministère de la Transition Ecologique, avec la participation du ministère chargé des Sports.

Un premier outil de calcul des bénéfices de santé suite à l'aménagement d'un espace public a été élaboré afin de quantifier le nombre de décès évités et les coûts associés, à partir de scénarios d'augmentation de l'activité physique et sportive. Un deuxième outil a été créé afin de maximiser le potentiel de fréquentation du lieu et/ou d'activité physique et sportive, à partir d'une grille d'aide à la conception d'un aménagement de l'espace public. Ces deux outils s'inscrivent dans une démarche qui a terme permettra d'intégrer les bénéfices de santé liés à l'activité physique et sportive dans une évaluation socio-économique d'un projet d'aménagement de l'espace public.

Quand l'urbanisme favorise les mobilités actives

Les déplacements sont un des leviers principaux de l'activité physique, particulièrement en milieu urbain où les distances réduites permettent l'utilisation d'une plus grande variété de moyens de transport.

L'usage du vélo de plus en plus pris en compte dans les politiques d'aménagement urbain

Un [sondage](#) réalisé par l'IFOP pour l'entreprise Eco CO2 dans le cadre du [programme Moby](#) concernant « Les parents et les transports domicile – établissement scolaire » met en avant que la voiture individuelle reste le moyen de transport encore majoritairement utilisé même en milieu urbain. Ce sondage révèle également que, si la marche à pied est le deuxième mode de transport choisi (25% des trajets et jusqu'à 47% en agglomération parisienne), certains modes de déplacement partagés ou actifs restent marginaux tels que le covoiturage (seulement 1% des trajets) ou le vélo avec 2% des trajets.

Pour 97% des participants, la sécurité de l'enfant reste le critère de choix des moyens de transport, devant la rapidité (91%) et le coût (84%). On observe également une attente des parents (54% d'entre eux) pour que les pouvoirs publics facilitent l'utilisation des « mobilités actives » (transports respectueux de l'environnement ou faisant appel à l'activité physique : vélo, marche, trottinette...). Autant d'éléments qui incitent les pouvoirs publics à investir fortement cette question.



C'est ce que fait par exemple la [Ville de Grenoble](#), qui encourage une pratique généralisée du cyclisme à travers son réseau de 320 km de pistes cyclables, 7 000 Métrovélos en location et 12 000 places de stationnements vélo. Un réseau qui sera amené à se développer grâce à ses 40 kilomètres de liaisons cyclables avec les communes voisines. De cette façon, Grenoble participe non seulement au développement de mobilités douces, qui devrait prendre de l'ampleur ces prochaines années, dans un double objectif écologique et sportif.

En Essonne, le [plan vélo 2021 - 2023](#) intègre l'aménagement de 22 nouveaux itinéraires en direction des gares, zones d'emplois, collèges et lycées et zones commerciales. Ces derniers viendront compléter les 19 pistes et les 190 kilomètres existants. Le déploiement s'effectuera en trois phases entre 2021 et 2023. Un schéma de jalonnement cyclable a également été élaboré, afin d'assurer la mise en place d'une signalétique identique sur l'ensemble du territoire.

Pour inciter les collectivités territoriales à investir dans les mobilités douces et actives, Vélo & Territoires vient de publier un [guide EVA-VELO](#) qui propose une méthode simple et standardisés d'évaluation des retombés économiques des véloroutes sur les territoires. Pour faciliter la prise en main d'ÉVA-VÉLO, Vélo & Territoires organise deux webinaires : l'un à destination de tous les intéressés le 28 mai, l'autre à destination d'experts de l'observation et des consultants le 25 juin 2021.

Les aménagements cyclables semblent également avoir connu un développement considérable durant la pandémie. Les « coronapistes », aménagements temporaires pour cyclistes, se sont développés ces derniers mois et 75% des collectivités estiment que la période a accéléré leur politique cyclable, selon une [étude menée par Le Club des villes et territoires cyclables](#). Surtout, selon cette même étude, il semblerait que près des trois quarts des communes ayant mis en place ces aménagements envisagent d'en pérenniser au moins une partie.

D'autres initiatives voient le jour pour favoriser l'usage du vélo en France. Initié par le ministère de la Transition écologique et le ministère des Sports, et regroupant un collectif d'institutions nationales du monde du vélo, [Mai à vélo](#) est une démarche fédératrice et festive qui a pour objectif de promouvoir la pratique du vélo sous toutes ses formes, auprès du plus grand nombre, à travers tous types d'événements. C'est également en ce sens que le ministère chargé des Sports a fait du développement du savoir rouler à vélo - et plus largement des mobilités actives - une priorité.

Une mobilité active en plein essor : le jogging pendulaire

Les mobilités douces ne peuvent être réduites à l'usage des deux roues. Bien qu'elle soit rarement envisagée en ces termes, et contre toute attente, la course est un mode de transport contemporain majeur et répandu à travers le monde, souvent appelé le [jogging pendulaire](#).

Le jogging pendulaire est une pratique consistant à effectuer ses trajets domicile/travail en courant. Selon une étude menée par Strava, pas loin de 22 millions de joggings pendulaires distincts ont été enregistrés en 2018 (en augmentation de 70 % par rapport à 2017, année qui avait déjà connu une croissance de 50 % par rapport à 2016 !), principalement en Allemagne et au Royaume-Uni, pour un trajet moyen de 6,6 kilomètres.

En termes de politiques publiques, cette pratique invite à s'intéresser aux formes actives de transport qui ne sont ni la marche ni le vélo. L'attention portée aux pratiques comme le jogging pendulaire révèle la créativité à l'œuvre dans les mobilités, ainsi que la façon dont les programmes de santé publique peuvent être mis en place plus largement à travers les transports. Il contribue également aux débats sur la nécessité de repenser les déplacements et la valeur du temps de trajet.



Cette pratique peut également amener les pouvoirs publics à réinterroger l'aménagement urbain et la cohabitation entre les différentes mobilités. Les mesures liées aux équipements peuvent inclure des pistes pour les coureurs dans les rues, des fontaines publiques, des voitures réservées aux personnes en sueur dans les trains, des douches, des espaces de rangement et des vestiaires sur le lieu de travail. Des investissements qui semblent cependant plus accessibles que les aménagements deux roues.

Quand réhabilitation rime avec innovation (sportive)

Des solutions simples existent pour permettre aux habitants de se réapproprier l'espace urbain afin de pratiquer une activité physique sans devoir fréquenter un gymnase. Quelques coups de peinture ou aménagements peuvent déjà rendre plus agréable un lieu de pratique comme le montre le [Engie Harmony Project à Mexico](#). Ce projet a permis de transformer un stade abandonné de Mexico en un lieu convivial, plus agréable et plus sûr, grâce à sa réhabilitation par une œuvre d'art mêlant graffitis et films solaires organiques. Une fresque lumineuse réalisée par l'artiste mexicain N3O avec le soutien technologique du groupe industriel énergétique français.

Les terrains de basket-ball sont devenus depuis quelques années des nouveaux terrains d'expression des artistes. Les projets se multiplient, mêlant l'art et les pratiques sportives urbaines, et donnent naissance à des projets hauts en couleurs comme le [playground Pigalle – Duperré](#), sûrement l'un des terrains les plus connus et emblématique du monde.



Enclavé entre deux bâtiments en plein 9^{ème} arrondissement, menacé de fermeture à cause de nuisances sonores, le playground a su se réinventer sous l'inspiration de Stéphane Ashpool (marque Pigalle) puis de l'équipementier sportif Nike, en collaboration avec le studio de création Ill-Studio.

Le playground a depuis changé de couleurs à de nombreuses reprises au grand bonheur des fans de basket-ball et amateurs de street-art ou de photographie. Nike utilise également ce terrain pour valoriser ses collections et mettre en avant le caractère innovant, sportif et artistique de la marque.

Les bâtiments existants, délaissés, inutilisés, vieillissants d'une ville deviennent également les meilleurs spots pour redonner une seconde vie grâce au sport. De nombreux exemples permettent aujourd'hui d'entrevoir une nouvelle manière d'utiliser les bâtiments. Dans le 19^{ème} arrondissement de Paris, l'ancien cinéma dynamique du Parc de la Villette va être réhabilité en salle d'escalade. Ce [projet porté par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade](#) respecte l'identité originelle du bâtiment tout en œuvrant au développement d'une discipline difficilement accessible en milieu urbain et récemment inscrite au programme des jeux olympiques.

A l'étranger, d'autres projets inspirants méritent également notre attention, comme à Londres où il est désormais possible de [courir sur le toit d'un immeuble](#) ou à Copenhague où il est possible de [faire de l'escalade et du ski sur le toit de l'incinérateur de déchets CopenHill](#).



Quand le sport préfigure l'urbanisme de demain

Des équipements sportifs innovants au cœur des projets d'aménagement urbain

A Sevran, un projet d'aménagement sportif particulièrement novateur est en passe d'aboutir, le [projet « Terre d'Eau et de Culture »](#) porté par la Métropole du Grand Paris et le promoteur Linkcity. Au centre d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), la friche de la plaine Montceleux doit voir émerger une vague artificielle estimée à 250 millions d'euros. Ce projet sportif constitue le cœur du projet d'aménagement : au-delà du surf, un pôle d'excellence consacré à la pratique des sports doit également y voir le jour. Deux autres disciplines - nouvellement olympiques - comme le skateboard et le basket-ball 3x3 pourraient également y être pratiquées.

Autre exemple, le groupe associatif UCPA (Union Nationale des Centres Sportifs de Plein Air), avec ses partenaires de l'économie sociale et solidaire et le Groupe Caisse des Dépôts, s'est engagé dans la construction d'infrastructures sportives d'un nouveau genre : les « [UCPA Sport Station](#) ». Situés au cœur des villes, ces projets s'inscrivent dans la volonté de réhabiliter et de redynamiser des quartiers. Souvent proposées dans le cadre d'opérations d'aménagement urbain, les UCPA Sport Station représentent un investissement total de 150 millions d'euros sur 4 ans. Le groupe en sera également le gestionnaire. L'UCPA favorisera également l'implication des fédérations et du mouvement sportif dans la conception et le management des équipements.



Ces multiplexes sportifs en milieu urbain offriront une expérience sportive innovante, ouverte à tous, conviviale, ludique et multidisciplinaire. Les activités proposées reflèteront les nouvelles attentes des publics dans tous les âges : natation, escalade, sports de raquette, patinage, pumtrack, forme & bien-être, parcours aventure... Rendre ces multiplexes accessibles au plus grand nombre est une des priorités de l'UCPA.

C'est pourquoi ces nouveaux multiplexes sont facilement accessibles, notamment en transports doux et avec une amplitude horaire large qui puisse s'adapter au rythme de vie des usagers. Enfin, attentive aux publics en difficulté financière ou sociale, l'UCPA mènera une politique d'accessibilité tarifaire afin que chaque usager se sente intégré au projet de la ville.

A ce jour, l'UCPA a engagé la réalisation de 7 multiplexes sportifs à Asnières, [Bordeaux](#), [Meudon](#), Nantes, Paris, Toulouse et Saint-Jean-de-Luz.

Les ouvrages olympiques : mobiliser les écosystèmes d'innovation pour préfigurer la ville sportive durable de demain

Malgré la pandémie, la SOLIDEO maintient son cap ambitieux : livrer dans les trois ans qu'il reste plus de 60 ouvrages pérennes qui auront vocation à « faire ville » avec les territoires, le tout dans des coûts rigoureusement encadrés et des délais d'aménagement particulièrement contraints.

A ce champ de contraintes déjà élevé s'ajoute un dernier item : [l'ambition d'une préfiguration de la ville française de demain](#). Les Jeux de 2024 ont effectivement pour ambition de préfigurer dès l'été 2024 une ville française décarbonée (en phase de construction, d'exploitation et même de déconstruction), énergétiquement sobre, résiliente (aux aléas climatiques notamment) et inclusive pour tous. La SOLIDEO s'est attachée à établir, renforcer et entretenir un dialogue direct avec les acteurs économiques afin de construire des projets ambitieux en termes de décarbonation de la ville, de saut d'innovation technologiques, d'accessibilité universelle ou encore de « smart citizen ». Ces projets permettent de stimuler les écosystèmes économiques d'innovation, à l'instar de la filière des infrastructures du numérique lors du lancement de trois marchés liés au numérique par exemple.

Conclusion

Sport et espaces publics entretiennent depuis longtemps une forte relation, aujourd'hui renouvelée. L'engouement pour la pratique d'activités physiques et sportives dans l'espace urbain entraîne une intensification des usages et contribue à la création d'une ville plus attractive et inclusive. L'urbanisme sportif offre également un levier pour inscrire les habitants dans la co-construction de projets, sur des dimensions très concrètes et répond également à des enjeux de santé publique. L'enjeu de l'aménagement de l'espace public pour favoriser la pratique d'activités physiques et sportives s'en trouve modifié : d'objet technique, il devient politique.

Ce lien entre sport et urbanisme doit donc émaner d'une collaboration plus soutenue entre pratiquants, acteurs du sport, collectivités territoriales, promoteurs immobiliers et architectes. Pensés en amont des projets d'aménagement urbain, les équipements sportifs ne seraient plus des espaces publics standardisés sans considération pour le territoire d'implantation et les usages, mais des lieux de pratique attractifs, inclusifs et multigénérationnels, vecteurs de cohésion sociale.

Les Jeux de 2024 devraient constituer une belle opportunité pour promouvoir ce concept, et le sport fédéral pourra y prendre toute sa part. Dans le cadre du [plan héritage](#) des Jeux Olympiques et Paralympiques, le gouvernement a élaboré 170 propositions pour « [Faire mieux grâce aux Jeux](#) ». Afin d'encourager le développement de nouveaux lieux de pratique, un concours national d'idées sera également organisé chaque année jusque 2024, à l'attention des étudiants d'écoles d'architecture et d'écoles d'ingénieur, sur des concepts innovants d'équipements sportifs de proximité.

L'urbanisme n'a décidément plus d'excuse pour ne pas se mettre définitivement et durablement au sport !

BIBLIOGRAPHIE

Awada, Fouad, Olivier Cransac, Élodie Beaugendre, Sylvie Castano, Laurie Gobled, et Cédric Lavallart. « BOUGER! Le sport rythme la ville ». Institut Paris Région, 16 juillet 2020.

Daligault, Eric. « [Municipales 2020 : et si on repensait le sport et la ville comme thérapie urbaine ?](#) » LinkedIn, 10 mars 2020.

———. « [Municipales 2020 : et si on repensait notre urbanisme en matière de sport ?](#) » LinkedIn, 23 janvier 2020.

Gellé, Alexandre. « [Les ouvrages olympiques : mettre à bord l'ensemble des filières industrielles et les écosystèmes d'innovation pour préfigurer la ville durable de 2030](#) ». ouvrages-olympiques.fr, 8 février 2021

Martin Citarella, CDOS 93 et Nicolas Notin, ARS. « [La Seine-Saint-Denis explore l'urbanisme sportif pour tous](#) ». L'Institut Paris Région, 27 juillet 2020.

IRDS, CROS IdF, et ARS IdF. « Aménagement, cadre de vie et pratique de l'activité physique et sportive : de nouveaux défis pour la santé des Franciliens ». Paris : IAU Île-de-France, 9 novembre 2018.

Marin, Olivier. « [La rue scolaire, une idée qui fait son chemin](#) ». France Inter. France Inter, 17 avril 2021.

Olbia Conseil. « [Terre de Jeux 2024 et Action Cœur de Ville investissent le design actif pour faire bouger les Français](#) ». OLBIA Conseil, 20 janvier 2021.

Paris&Co. « [Un Sportif dans la ville : comment aujourd'hui faire du sport dans l'espace urbain](#) ». parisandco.paris, 22 juin 2020.

Riffaud, Thomas. « [Glisser dans la ville](#) ». L'Institut Paris Region (blog), 22 août 2020.

Roux, Florence. « [L'économie circulaire gagne les équipements sportifs](#) ». Acteurs du Sport. www.acteursdusport.fr, 4 mars 2021.

SINN-I. « [Active City Innovation – SINN International](#) ». sinn.international. Consulté le 15 octobre 2020.

Transit-city. « [C'est quoi aujourd'hui l'architecture du sport ?](#) » Transit-City (blog), 24 février 2021.

———. « [Et si le désir d'outdoor supprimait les stades ?](#) » Transit-City (blog), 20 février 2021.

Union Sport & Cycle. « [Playgones et 100Architects veulent réinventer l'urbanisme ludique et sportif](#) ». unionsportcycle.com, 25 septembre 2020.

CREDITS PHOTOS

Par ordre d'apparition :

« © Pumptrack modulaire UCPA Charenton / Playgones »

« © Macrovector / iStock »

« © Hubbster / Playgones »

« © Pegasus Trail / 100 Architects - Playgones »

« © JoeDunckley / iStock »

« © Nike / Instagram »

« © PA / Le Tribunal du Net »

« © CopenHill / The Rider Post »

« © UCPA asso »